

Info.pl@ine

N° 488 – 6 novembre 2013 – 4 pages



Remplissage de la réserve utile

AGRO-METEO

Pluviométrie (en mm) du 1^{er} au 31 octobre 2013 (source : Météo France) :

Normale	Campagne 2013– 2014					
Melun	La Brosse - Montceaux	Melun	Nangis	Dammartin en Goële	Voulton	Gironville
60,5	110	59	62,5	67,4	96,2	87,2

Températures (en ° C) du 21 au 31 octobre 2013 (source : Météo France) :

	Normale	Campagne 2013 – 2014			
	Melun	La Brosse - Montceaux	Melun	Nangis	Dammartin en Goële
Mini	6,5	11,5	10,9	10,7	11,2
Maxi	14,5	18,5	18,1	17,6	17,8

Mis à part le secteur Melun-Nangis, le mois d'octobre a été, pour la deuxième année consécutive, bien arrosé sur l'ensemble du département, avec des volumes supérieurs à la moyenne des 30 dernières années. Ces conditions pluvieuses ont retardé les semis ainsi que les récoltes de betteraves et maïs. Elles ont également été favorables à la pleine activité des limaces sur les cultures nouvellement installées. Il conviendra d'être prudent lors des derniers travaux à effectuer (récolte, semis, labour) afin de ne pas endommager les structures de sols.

La dernière décade d'octobre a été relativement douce, avec en moyenne 4 à 5° C, supérieure aux normales. Ces températures douces sans gelée matinale (mis à part 1 ou 2 gelées blanches les 30 et 31/10) ont bénéficié à certains colzas pour rattraper le retard de végétation ainsi qu'aux céréales d'hiver pour avoir une bonne levée.

ACTUALITES CULTURES

CEREALES D'HIVER (stade : semis en cours à début tallage pour les 1^{ers} semis)

✓ Limaces

Avec les conditions climatiques actuelles et l'état hydrique des sols, ce ravageur est en pleine activité. De plus en plus de parcelles présentent des dégâts sur plantules. Les blés semés fin octobre ou en ce moment ont souvent un lit de semence plus moiteux, donc plus favorable à l'activité de ce ravageur.

- A surveiller jusqu'au stade 3-4 feuilles de la céréale.
- Seuil de nuisibilité : présence de limaces détectée et dégâts foliaires constatés.

En cas de présence, intervention possible avec :

- ✓ 5 à 7 kg/ha de SLUXX, à privilégier car peu d'impacts connus sur les carabes et vers de terre,
- ✓ ou 5 kg/ha d'un produit à base de métaldéhyde à 5 % (EXTRALUGEC TECHN'O, HELARION LD, METAREX RG...),
- ✓ ou à défaut 3 kg/ha de MESUROL PRO, sachant que ce produit a des impacts négatifs sur carabes et vers de terre.

COLZA (stade : 6 à + 10 feuilles)

✓ Antigraminées à action racinaire : attendre la baisse des températures

Malgré les quelques gelées matinales de la semaine dernière, les températures sont encore trop douces pour appliquer ces produits à action racinaire (température du sol conseillée < 10° C.) De plus, l'efficacité est liée aux

conditions de luminosité et d'humidité du sol après application.

Ces produits peuvent être appliqués sur sol gelé et il n'y a aucun délai à la pluie. Cependant, cette dernière est nécessaire pour amener le produit au niveau des racines.

Ils ont une action lente, ce qui permet d'agir sur les levées échelonnées, et trouvent tout leur intérêt en cas de graminées résistantes et pour l'alternance des matières actives.

PRODUITS	Folle avoine d'automne	Folle avoine de printemps	Pâturin	Ray grass, vulpins, bromes, rep. de céréales	IFT	Stades d'utilisation
LEGURAME PM 2,5 à 3 kg/ha	S	S	M	S	0,83 à 1	Sur colza en bon état végétatif. De 4 feuilles à 3 semaines avant la reprise de végétation.
KERB FLO 1 à 1,2 l/ha RAPSOL WG 0,5 à 0,6 kg/ha	S	M	S	S	0,53 à 0,64 0,52 à 0,63	A partir d'une réelle baisse des températures jusqu'à la reprise de végétation

S	Sensible	M	Efficacité moyenne
---	----------	---	--------------------

Caractéristiques des produits cités :

Herbicides	Composition	Dose homologuée la plus faible/ha	Phrases de risques	Toxicité	Nbre appli. maxi/an	ZNT (m)	DRE (heure)	DAR (jour)
KERB FLO	Propyzamide 400g/l	1,875 l/ha	R40, R50/53	Xn	1	5	6	150
LEGURAME PM	Carbétamide 70 %	3 kg/ha	R52/53	Sc	-	5	6	120
RAPSOL WG	Propyzamide 80 %	0,95 kg/ha	R40, R50/53	N, Xn	1	5	6	150

Ces conseils sont basés sur les observations de début de semaine effectués par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et le Bulletin de Santé du Végétal Ile-de-France n° 37 du 5 novembre 2013. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 440 à n° 447 ou sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés. La gestion des produits phytosanitaires doit se réaliser dans le cadre des bonnes pratiques agricoles (voir Info.pl@ine n° 479).

STRATEGIE AGRONOMIQUE

DESHERBAGE CEREALES : suivi de la Réserve Utile (RU)

Connaître la date à laquelle la réserve utile est généralement remplie s'avère indispensable pour limiter les risques de transferts des urées substituées vers les eaux.

On distingue :

- les sols superficiels ou engorgés (argilo-calcaires superficiels, terres caillouteuses, limons battants engorgés,...) où la RU est < 110 mm,
- des sols profonds où elle supérieure ou égale à 150 mm (limons francs, limons profonds, limons argileux...).

Pour les sols ayant une RU comprise entre 110 et 150 mm, la date se situe entre les 2 situations.

Quand la RU est-elle pleine selon mon type de sol ?

Compte tenu de la pluviométrie importante depuis le 15 septembre, certaines parcelles ont déjà rempli leur RU. En absence de culture développée, ce n'est pas l'ETP actuelle qui va la vider.

Nous vous rappelons que lorsque la RU est pleine, il faut arrêter les traitements à base d'isoproturon ou de chlortoluron.

Estimation de la date de remplissage de la RU en 2013 sur céréales d'hiver

Précédent	Terres superficielles ou engorgées	Terres profondes
Céréales, Colza, Protéagineux	RU remplie	RU remplie
Betteraves arrachage 1 ^{er} octobre	RU remplie	10 décembre
Betteraves arrachage 20 octobre	10 novembre	20 décembre
Maïs récolté après le 10 octobre	RU remplie	5 décembre

Exemple de lecture du tableau ci-avant : pour un semis de blé en limons battants, la RU est déjà pleine cette année en précédent céréales, colza, protéagineux. L'application d'urée à l'approche de cette date (et après) présente un risque de transfert vers les nappes du fait de l'entraînement du produit par les pluies à venir, et par là-même une perte en efficacité. Dans ce cas, il vaut mieux retarder l'intervention vers la sortie de l'hiver et/ou changer de matière active.

Le calcul est basé sur les données météo de Melun jusqu'au 31 octobre 2013, puis sur la moyenne des 30 dernières années à Melun.

Estimation de la pluviométrie moyenne à Melun :

	Première décade	Seconde décade	Dernière décade
Novembre	18,8 mm	16,7 mm	19,5 mm
Décembre	19,4 mm	21,7 mm	20,2 mm

Ce tableau a pour objectif de vous permettre d'ajuster une éventuelle date d'intervention en fonction de votre pluviométrie locale.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RAPPEL RESTRICTIONS D'APPLICATION D'HERBICIDES

✓ Conditions d'utilisation des urées substituées isoproturon et chlortoluron

Une seule application par campagne et par parcelle d'une seule urée substituée (soit isoproturon, soit chlortoluron) est autorisée.

Si une parcelle est traitée à l'automne avec l'une de ces matières actives, il ne sera pas autorisé de les utiliser de nouveau au printemps ; et ceci quelle que soit la dose appliquée à l'automne.

Dose maximale d'utilisation : - Isoproturon 1 200 g/ha de matière active,
- Chlortoluron 1 800 g/ha de matière active

L'**isoproturon** « solo » ne doit pas être utilisé :

- dans les parcelles drainées pendant la période d'écoulement des drains,
- entre mars et juin (période de reproduction des mammifères).

Le **chlortoluron** ne doit pas être mélangé avec des produits de phrase de risque R63 tels que BRENNUS PLUS.

FORMATIONS

COMMERCIALISER SES CEREALES : COMPRENDRE LE CONTEXTE POUR CHOISIR SA STRATEGIE DE VENTE

Le marché des céréales se caractérise par une forte volatilité des prix qui représente d'abord un risque pour l'agriculteur. Pour réussir sa stratégie de commercialisation, il est utile d'identifier les risques de variation de prix sur les marchés agricoles, d'évaluer les modes de commercialisation à disposition. Le stage offrira une première approche des marchés à terme comme outil de gestion du risque prix.

✓ Programme de la formation

- S'y retrouver dans l'environnement du marché des céréales : les principaux acteurs du marché des céréales ; les mécanismes de formation d'un prix
- Construire ses propres éléments de stratégie et connaître les mécanismes de vente -avantages et inconvénients- pour les sélectionner efficacement
- Découvrir les marchés à terme au service de la commercialisation
- Réaliser son analyse de risque et calculer son coût de production pour constituer le socle d'une stratégie cohérente de commercialisation : exercices pratiques d'analyse de risque et projection sur plusieurs années.

Date et horaires	Lieu	Intervenant
lundi 25 et mercredi 27 novembre 9 h à 17 h 30	Le Mée/Seine	Patrick BODIE : responsable « Mes Marchés » Chambre d'Agriculture de l'Aube

✓ Comment s'inscrire ?

Inscription **avant le 12 novembre 2013**

Tarif : Contributeurs VIVEA : 180 €. Parcours PPP : 100 €. Autre : 400 €. Formation financée par le VIVEA et le FSE. Conditions générales et inscription auprès de : Colette CRAPART, Chambre d'Agriculture 77 Pôle Affaires Institutionnelles. Tél. : 01 64 79 30 96, e-mail : colette.crapart@seine-et-marne.chambagri.fr

CONNAÎTRE LES MALADIES DU BLE POUR OPTIMISER SA STRATEGIE FONGIQUE

La lutte contre les maladies est stratégique pour la culture du blé. Il s'agit de trouver un optimum technico-économique efficace, mais également environnemental par la maîtrise des doses et des applications. Pour optimiser sa stratégie, il est nécessaire d'évaluer le risque lié à la parcelle puis d'ajuster ses interventions en tenant compte du risque annuel. Un autre facteur complexifie le raisonnement : la gestion des résistances de populations de pathogènes. Afin d'optimiser vos interventions fongiques sur blé, nous vous proposons une formation avec l'intervention d'ARVALIS.

✓ Trois sessions possibles

Dates	Horaires	Lieux
Mercredi 4 décembre	9 h à 17 h 30	Le Mée-sur-Seine
Mardi 10 décembre	9 h à 17 h 30	Montereau-Fault-Yonne
Jeudi 12 décembre	9 h à 17 h 30	La Ferté-sous-Jouarre

Intervenant : Delphine BOUTTET, Ingénieur Régional Céréales à paille (ARVALIS)

✓ Programme de la formation

- Les différentes maladies du blé : symptômes et éléments d'épidémiologie, rappel des seuils d'interventions.
- Les grandes familles de fongicides : mode d'action, efficacité des matières actives et des produits sur chaque maladie, risque de résistance, avantages et limites des mélanges.
- Travail en groupe sur les stratégies fongicides des participants. Optimiser son programme : produits et doses, positionnement des traitements, conditions d'application.

✓ Comment s'inscrire ?

Formation financée par le VIVEA, le FAFSEA et le FSE.

Inscription **avant le 20 novembre 2013**. **Tarif** : Contributeurs VIVEA : 90 €. Parcours PPP : 50 €. Autre : 200 €

Conditions générales, programme, tarifs et inscription auprès de : Corinne BURDILLAT, Chambre d'Agriculture 77, Pôle Agronomie et Environnement, Tél. : 01 64 79 30 75 / fax : 01 64 37 17 08, e-mail :

corinne.burdillat@seine-et-marne.chambagri.fr

DECOUVRIR L'OUTIL

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne vous invite à venir découvrir l'outil web de gestion parcellaire **Mes p@rnelles**, lors d'une réunion de démonstration :

- **lundi 18 novembre** de 9 h à 11 h, au **Mée-sur-Seine**, salle des Commissions, 418 rue A. Briand
- **lundi 16 décembre** de 9 h à 11 h, à **Meaux**, au CER France, 6 rue des Frères Lumière
- **mercredi 18 décembre** de 9 h à 11 h, à **Saint-Pierre-lès-Nemours**, salle d'AS77, 40 Av. Léopold Pelletier




De la sécurité à la performance

www.mesparcelles.fr



Contact :
Aude Gérard
418 rue Aristide Briand
77350 LE-MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75 - 06 24 99 43 59
Email : mesparcelles@seine-et-marne.chambagri.fr



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

